

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|--|---|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Garderie Beauséjour Ltée. | | Date d'inspection Le 14 avril 2026 | |
| Nom de l'établissement Garderie Beauséjour | | Numéro de permis 301016 | |
| Adresse 810 chemin Ohio Shediac NB E4P 2K1 | | Numéro de téléphone (506) 533-9461 | |
| Type de permis Garderie éducative à temps partiel | Nombre maximal d'enfants 60 | Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE | |
| Personnel SGE Veronique Berube | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants.

- La routine quotidienne
- Les toilettes
- L'espace de rangement
- Les effets personnels
- Les Médicaments
- Les fiches de médicaments administrées
- Santé
- Alimentation

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'éducatrice responsable concernant les documents à remplir lorsqu'un enfant est malade pendant qu'ils fréquentent l'établissement. La Mentore en Assurance de la Qualité demande quel formulaire est rempli lorsqu'un enfant est malade à l'établissement. L'éducatrice informe la Mentore en Assurance de la Qualité qu'elle remplit le formulaire de signalement des maladies possibles, mais que le formulaire de réintégration après exclusion n'est pas rempli quand l'enfant retourne à l'établissement après l'exclusion requise. Les annexes peuvent être trouvées dans le Manuel de l'exploitant.

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec une éducatrice concernant l'utilisation de la télévision. Les enfants écoutaient un film, car la température extérieure ne permettait pas d'aller jouer dehors. L'éducatrice informe la Mentore en Assurance de la Qualité que des films sont seulement proposés aux enfants pendant des occasions spéciales et que le film proposé est approprié pour les enfants. Les enfants ont le choix de vouloir l'écouter ou non.

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'éducatrice responsable au sujet des effets personnels et des boîtes à dîner qui doivent être identifiées avec le nom de l'enfant.

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants engagés dans un jeu intérieur de volleyball avec une balloune, regarder un film, jouer avec des blocs lego, faire de la peinture sur des chevalets. Un autre groupe d'enfant a été observé dans le processus de la création d'un film. Les enfants sont engagées avec des costumes et autres matériels afin de filmer plusieurs scènes qui seront ensuite placées ensemble pour créer un film. Des interactions positives ont été observées entre les éducatrices et les enfants.

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en avant-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté pendant l'inspection.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants.

- La routine quotidienne
- Les toilettes
- L'espace de rangement
- Les effets personnels
- Les Médicaments
- Les fiches de médicaments administrées
- Santé
- Alimentation

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'éducatrice responsable concernant les documents à remplir lorsqu'un enfant est malade pendant qu'ils fréquentent l'établissement. La Mentore en Assurance de la Qualité demande quel formulaire est rempli lorsqu'un enfant est malade à l'établissement. L'éducatrice informe la Mentore en Assurance de la Qualité qu'elle remplit le formulaire de signalement des maladies possibles, mais que le formulaire de réintégration après exclusion n'est pas rempli quand l'enfant retourne à l'établissement après l'exclusion requise. Les annexes peuvent être trouvées dans le Manuel de l'exploitant.

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec une éducatrice concernant l'utilisation de la télévision. Les enfants écoutaient un film, car la température extérieure ne permettait pas d'aller jouer dehors. L'éducatrice informe la Mentore en Assurance de la Qualité que des films sont seulement proposés aux enfants pendant des occasions spéciales et que le film proposé est approprié pour les enfants. Les enfants ont le choix de vouloir l'écouter ou non.

La Mentore en Assurance de la Qualité a eu une discussion avec l'éducatrice responsable au sujet des effets personnels et des boîtes à dîner qui doivent être identifiées avec le nom de l'enfant.

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les enfants engagés dans un jeu intérieur de volleyball avec une balloune, regarder un film, jouer avec des blocs lego, faire de la peinture sur des chevalets. Un autre groupe d'enfant a été observé dans le processus de la création d'un film. Les enfants sont engagées avec des costumes et autres matériels afin de filmer plusieurs scènes qui seront ensuite placées ensemble pour créer un film. Des interactions positives ont été observées entre les éducatrices et les enfants.

original signé par

Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 14 avril 2026

Date

original signé par

Carole Boucher

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"